

## **Concept du projet**

### **« Améliorer l'accès et l'utilisation des données environnementales par les pays et territoires insulaires du Pacifique » Projet de données environnementales du Pacifique (PED)**

**Région :** Région du Pacifique 14 pays

**Type de projet proposé :** Projet à grande échelle (FSP).

**Titre complet du projet proposé :** Améliorer l'accès et l'utilisation des données environnementales par les pays et territoires insulaires du Pacifique - Projet de données environnementales du Pacifique (PED) -

**Titre court et acronyme du projet proposé :** Données environnementales du Pacifique (PED)

**Entité(s) d'exécution du projet :**

**Entité(s) d'exécution du projet :** Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), Programme de surveillance et de gouvernance de l'environnement (EMG)

**Durée proposée du projet :** 60 mois (5 ans)

**Budget indicatif proposé :** 4,2 millions USD

#### **Description du projet proposé**

Le projet de données environnementales du Pacifique proposé renforcera la capacité régionale à héberger, partager et utiliser les données environnementales recueillies auprès de ses membres. Grâce à ce mécanisme, les gouvernements des PIP renforceront leur processus de gestion des données nationales avec des outils et une politique clairs pour leur utilisation. L'établissement des objectifs du projet permettra également au PROE et à ses pays membres d'institutionnaliser pleinement la gestion des données et des informations en interne à partir des initiatives, programmes et projets existants. Cela favorisera l'amélioration de l'accès aux données et leur utilisation par les pays membres et les partenaires, ainsi que l'établissement de rapports sur les AME et les ODD.

Le projet sera également l'occasion pour le PROE de travailler davantage avec les gouvernements nationaux pour renforcer et reconnaître les données environnementales dans les processus des systèmes nationaux de collecte de données statistiques.

De nombreux PIP n'ont pas accès à un système complet de gestion des données environnementales pour suivre de manière cohérente leurs 34 indicateurs environnementaux de base qui correspondent directement à la majorité des 11 indicateurs de base du FEM. Ce projet améliorera les rapports nationaux et l'environnement de gestion des données pour permettre le suivi, les rapports et la planification des priorités nationales, des objectifs d'Aichi, du Cadre mondial de biodiversité post-2020 et des indicateurs de base du FEM. En outre, le projet soutiendra l'établissement de normes environnementales nationales pour les eaux usées, le sol et la qualité de l'air. L'exécution du projet aidera également les pays membres à répondre aux accords régionaux et mondiaux suivants, notamment :

- a) Objectif d'Aichi - le programme portera sur les objectifs 1 à 20 - portant sur les causes sous-jacentes de la perte de biodiversité en intégrant la biodiversité au sein du gouvernement et de la société ; réduira les pressions directes sur la biodiversité et encouragera l'utilisation durable ; et améliorera la mise en œuvre par le biais de la planification participative, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités.
- b) Objectifs de développement durable - le programme répondra spécifiquement aux objectifs 14, 15 et 17 des ODD et contribuera indirectement à la réalisation des objectifs 3, 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13. Il appuiera également la stratégie 2050 récemment approuvée par les dirigeants du Pacifique.
- c) Il couvrira également à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement tels que la CCNUCC, la CDB, la Convention de Bâle/Rotterdam/Stockholm et la Convention de Waigani et Nouméa, dont le PROE assure le secrétariat.

- d) La voie SAMOA - Le programme soutiendra pleinement les objectifs et l'engagement des leaders du Pacifique dans ces domaines :
- Promotion et renforcement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
  - Promotion et renforcement de l'égalité des sexes et la participation égale des femmes, y compris dans les politiques et les programmes des secteurs public et privé dans les petits États insulaires en développement.
  - Tourisme durable - Établir et maintenir, le cas échéant, les structures de gouvernance et de gestion du tourisme durable.
  - Renforcement de la résilience aux impacts du changement climatique et amélioration de leur capacité d'adaptation par la conception et la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique appropriées à leurs vulnérabilités respectives et à leurs situations économiques, environnementales et sociales.
  - Renforcement de l'approche intégrée pour l'établissement et le renforcement de cartes routières énergétiques innovantes dans les petits États insulaires en développement.
  - Réduction des risques de catastrophe - amélioration des systèmes d'établissement de rapports nationaux et régionaux, le cas échéant, afin d'accroître les synergies et la cohérence.
  - Océans et mers - renforcement de l'approche écosystémique intégrée des activités liées aux océans afin d'optimiser les possibilités. Il contribuera aux données scientifiques disponibles, tiendra dûment compte des efforts de conservation et des approches de précaution, et assurera la cohérence et l'équilibre entre les trois dimensions du développement durable.
  - Il renforcera également les partenariats, l'amélioration de l'eau et de l'assainissement et la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux. Les dirigeants ayant convenu de l'importance de la conservation de la biodiversité, il soutiendra aussi le renforcement de la collecte de données et de statistiques qui est un objectif principal du projet proposé.

### **Obstacles que le projet proposé permettra de lever :**

Le PROE dessert 14 pays insulaires du Pacifique dans 4 domaines d'intervention clés : le changement climatique, les déchets et la pollution, la biodiversité et la gouvernance environnementale. Le programme de gouvernance environnementale (EMG) du PROE soutient la surveillance, la notification et la mise en œuvre par le biais de processus et d'un soutien législatif. Le programme EMG a développé 14 portails de données nationaux hébergeant des données qui peuvent être utilisées pour les processus de rapports nationaux sur l'état de l'environnement (SoE) qui augmentent la prise de décision basée sur les données. Le réseau de référentiels de données et d'outils de reporting nationaux et régionaux mis en place pour soutenir le suivi, l'évaluation et l'analyse des informations environnementales soutient la planification, les prévisions et les rapports environnementaux dans le cadre des principaux accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Bien que ce processus d'établissement de rapports sur l'environnement soit établi, les mises à jour opportunes et les interventions efficaces sont entravées par la rareté des ressources humaines et le manque de capacités, notamment dans les domaines des normes environnementales, de la collecte de données sur le terrain, du partage et de l'accès aux données, de l'analyse SIG et de la défense des données. Les pays insulaires du Pacifique ont identifié des difficultés d'application, notamment dans le domaine des normes environnementales, en raison d'un manque de clarté quant au seuil de violation. Les pays insulaires du Pacifique ont commencé à s'attaquer à ces problèmes d'accès aux données, de partage des données et d'utilisation des données qui durent depuis des décennies. Ce projet permettra d'étendre et d'amplifier les avantages qui commencent à prendre forme dans la région.

### **Scénario de base**

Les pays membres du PROE ont mis en place un flux de travail cohérent en termes de production de rapports environnementaux basés sur des indicateurs standardisés et sur l'ensemble des données disponibles. Plusieurs défis importants restent à relever, notamment la collaboration interagences et

interministérielle et le partage des données, la compréhension fondamentale des normes environnementales et de la méthodologie de collecte des données sur le terrain, l'utilisation de la technologie et des outils SIG et la capacité à défendre l'utilisation des données.

Le projet Inform est l'un des projets de base associés mis en œuvre par le PROE jusqu'en 2022. Ce projet a permis d'établir une bonne base sur laquelle ce travail peut s'appuyer. C'est sur l'élan du projet Inform que ce projet cherche à s'appuyer.

Les pays insulaires du Pacifique sont en train de passer d'un environnement de données sans réseau et déconnecté à un environnement interconnecté et collaboratif, ce qui nécessite un soutien et une application politiques continus pour changer la culture d'entreprise et permettre aux nouvelles pratiques de s'installer et de réussir. À l'heure actuelle, l'environnement des données reste essentiellement cloisonné dans des secteurs spécifiques, avec quelques points lumineux et des possibilités ponctuelles de données ouvertes exploitées, mais la collaboration multisectorielle cohérente fait largement défaut.

Le projet Inform a obtenu des résultats positifs pour les pays membres du PROE Pacifique, comme indiqué ci-dessous :

### **1. Plateforme**

- a. Le réseau de portails sur l'environnement a été établi et comprend un portail régional, 14 portails nationaux, 17 000 ensembles de données et l'outil de rapport sur les indicateurs. Ces outils ont amélioré la disponibilité et l'utilisation des données pour la prise de décision, la planification et l'établissement de rapports (c'est-à-dire l'élaboration de rapports nationaux sur les entreprises publiques), ainsi que l'adoption positive des processus, des plateformes et des politiques par les pays insulaires du Pacifique.
- b. Série d'apprentissage en ligne Inform sur la plateforme Moodle du PROE contenant 3 unités de cours sur l'utilisation des outils développés par le projet Inform
  - Unité 1 Gestion des données environnementales (portail de données)
  - Unité 2 Rapport sur l'environnement (outil de rapport sur les indicateurs)
  - Unité 3 Introduction au système d'information géospatiale
- c. Développement d'une page web interactive sur les SoE qui a augmenté l'accessibilité des résultats des évaluations des SoE pour la planification, la politique et la prise de décision, y compris la disponibilité et l'accessibilité pour le public (universitaires, chercheurs, agents).

### **2. Personnel**

- a. Capacité nationale Renforcement de l'utilisation des portails de données existants pour la prise de décision, outil de rapport d'indicateurs, application mobile pour la collecte de données. Ceci a couvert la prise de conscience croissante des avantages d'une meilleure gestion des données, réalisée par l'équipe en personne et virtuellement.
- b. Le point focal national du projet et le personnel concerné sont bien intégrés dans l'exécution du projet et un flux de communication bidirectionnel a été établi.

### **3. Processus**

- a. Rapports sur l'état de l'environnement (SoE) et Stratégies nationales de gestion de l'environnement (SNAGE) élaborés.
- b. Les conclusions du rapport régional sur l'état de l'environnement sont directement intégrées à la conférence sur la nature dans le Pacifique, qui fournit des orientations sur les priorités en matière de biodiversité et de conservation pour les cinq prochaines années et soutient la mise en œuvre des objectifs de la CDB.
- c. Mise en œuvre complète du processus SoE dans toute la région
- d. Les pays s'approprient les processus de développement du SoE, l'équipe leur apportant son soutien.
- e. Le processus de développement du SNAGE est pleinement informé et intégré au processus SOE.

- f. Les pays insulaires du Pacifique adoptent davantage les indicateurs environnementaux normalisés et les liens entre les indicateurs et les exigences régionales/mondiales en matière de rapports sont clairs.

#### 4. Politiques

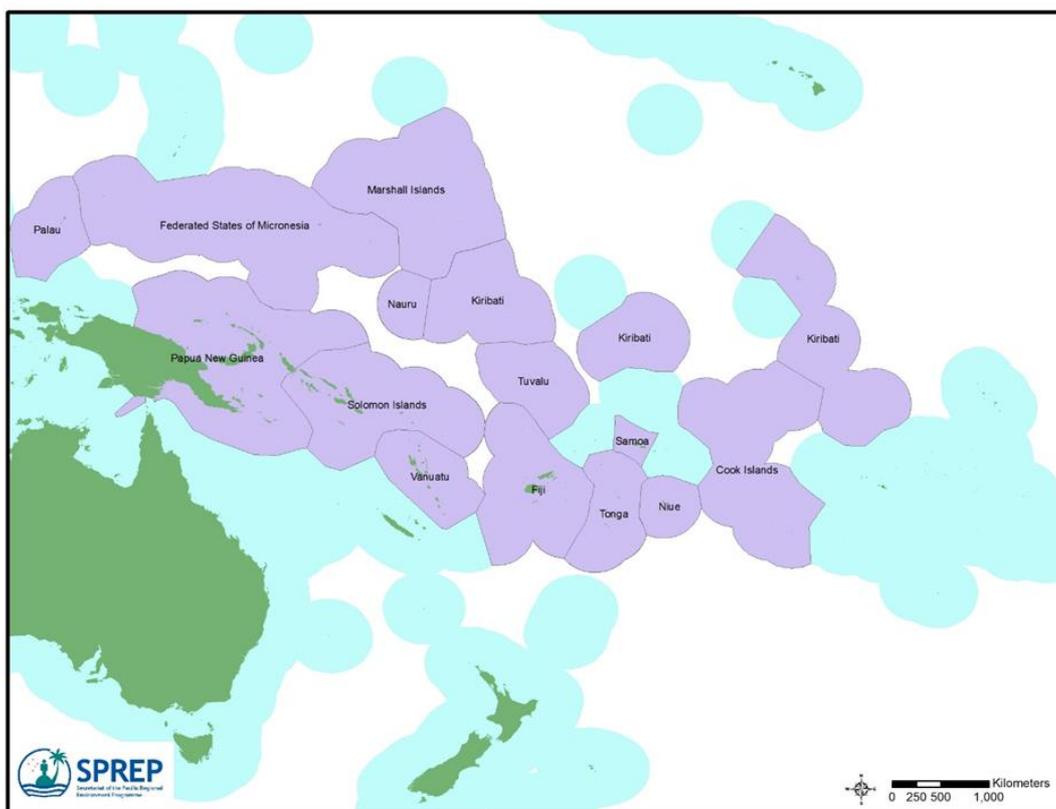
- a. Élaboration d'une politique de données environnementales et d'une procédure opérationnelle standard pour le PROE.
- b. Soutien à l'élaboration d'une politique nationale en matière de données.
- c. Bonne gestion des données, procédures et pratiques claires en place pour les pays membres.

### Scénario alternatif proposé avec les résultats attendus et les composantes du projet

Afin de tirer parti des efforts des pays insulaires du Pacifique et d'aborder les domaines critiques pour renforcer l'accès aux données environnementales et leur utilisation, un projet à cinq composantes a été élaboré. Le projet proposé s'appliquera aux 14 pays insulaires du Pacifique, comme le montre la figure 1 ci-dessous ; étant donné les différents niveaux de complexité et de capacité de chaque pays, une approche différentielle sera appliquée.

Les cinq composantes liées de la figure 2 ont été envisagées pour garantir que les objectifs sont clairement définis, que les données de terrain sont correctement collectées et que des méthodologies et des données standardisées peuvent être analysées et appliquées. Des outils de visualisation modernes peuvent être utilisés pour rendre les informations accessibles à des publics multiples et les agents nationaux responsables du sujet sont habilités à plaider pour l'utilisation des données. Le projet proposé aidera les 14 pays membres du PROE à obtenir de meilleurs résultats en matière d'environnement grâce à une prise de décision saine et éclairée - figure 3.

Illustration 1 Carte et coordonnées du projet



<b>Composante 1</b>	Normes environnementales.
<b>Composante 2</b>	Suivi et collecte de données sur le terrain pour les normes environnementales et les indicateurs environnementaux standardisés.
<b>Composante 3</b>	Gestion des données en utilisant le portail du réseau des îles du Pacifique (PEP). Production de produits d'information pour les décideurs basés sur les ensembles de données existants.
<b>Composante 4</b>	Amélioration et développement de l'utilisation du SIG pour la collecte, l'analyse et la présentation des données afin d'informer les décideurs.
<b>Composante 5</b>	Formation à la défense des politiques pour les responsables de l'environnement sur la base de données environnementales.

Illustration 2 Les cinq composantes du projet



**Composante 1 : Normes environnementales.**

Résultat 1 : Les normes environnementales sont fixées et acceptées par le gouvernement et peuvent inclure l'interdiction d'activités spécifiques, la fréquence et les méthodes de surveillance, et l'obligation d'obtenir des permis pour l'utilisation des terres ou de l'eau. Les normes diffèrent selon le type d'activité environnementale. Cela aidera les pays à établir l'état de l'environnement à partir de leur surveillance.

Résultat 1.1.1 : Des normes environnementales pour l'air, l'eau et le sol calibrées pour les conditions de base de chaque pays.

Résultat 1.1.2 : Développer une législation nationale pour codifier et appliquer les normes environnementales.

Résultat 1.1.3 : Formation et renforcement des capacités pour accroître les compétences des agents environnementaux en matière de surveillance, d'interprétation et d'application.

Résultat 1.1.4 : Développement d'outils de suivi des normes environnementales et des mesures d'application.

**Composante 2 : Suivi et collecte de données sur le terrain pour les normes environnementales et les indicateurs environnementaux standardisés.**

Résultat 2,1 : Le suivi de routine et la collecte de données sur le terrain des normes environnementales et des indicateurs environnementaux clés sont développés et mis en œuvre en partenariat avec les pays insulaires du Pacifique. La collecte de données sur le terrain impliquera le processus de collecte systématique de données quantitatives et/ou qualitatives avec des outils appropriés utilisés à des fins de suivi, d'évaluation et/ou d'apprentissage et également pour soutenir la prise de décision.

Résultat 2.1.1 : Développer et mettre en œuvre une méthodologie de collecte de données sur le terrain et des outils mobiles de collecte de données.

Résultat 2.1.2 : Développer des procédures opérationnelles standard pour la collecte de données sur le terrain.

Résultat 2.1.3 : Renforcer les capacités de suivi et de collecte de données à long terme.

**Composante 3 : Gestion des données en utilisant le portail du réseau des îles du Pacifique (PEP). Production de produits d'information pour les décideurs basés sur les ensembles de données existants.**

Résultat 3,1 : Augmentation du nombre d'utilisateurs du PEP - Gestion des données à l'aide du portail du réseau des îles du Pacifique (PEP). Cette composante étendra l'utilisation du PEP à d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour permettre une meilleure intégration et un meilleur partage des données et des informations.

Résultat 3.1.1 : Améliorer le PEP et étendre la base d'utilisateurs à d'autres ministères.

Résultat 3.1.2 : Renforcer la capacité des agents nationaux à traiter et interpréter une variété d'ensembles de données pour les besoins de rapports et de planification.

Résultat 3.1.3 : S'appuyer sur la politique régionale existante en matière de données sur le partage et la diffusion des données entre les parties prenantes et aider les pays à l'adapter pour l'utiliser.

**Composante 4 : Amélioration et développement de l'utilisation du SIG pour la collecte, l'analyse et la présentation des données afin d'informer les décideurs.**

Résultat 4,1 : Utilisation accrue du SIG pour la collecte, l'analyse et la présentation des données afin d'informer les décideurs. Le SIG est un système informatique capable de contenir et d'utiliser des données décrivant des lieux à la surface de la Terre. Il remplit cinq fonctions principales liées aux données : l'acquisition des données, l'entrée des données, la manipulation des données, la gestion des données, l'analyse des données et la sortie des données. Les SIG sont utilisés dans différents domaines, notamment comme outil de surveillance et d'aide à la décision pour l'analyse de l'impact sur l'environnement, la gestion des catastrophes, le zonage des risques de glissement de terrain, la détermination de la couverture et de l'utilisation des sols, la gestion des ressources naturelles, etc. Le SIG est en cours d'utilisation dans les secteurs de l'environnement et du climat dans les PIC, l'aménagement du territoire sera appliqué pour les ÉIE, les entreprises publiques et la planification.

Résultat 4.1.1 : Formation et renforcement des capacités pour accroître l'utilisation et l'interprétation des données SIG par les agents environnementaux pour une prise de décision éclairée.

Résultat 4.1.2 : Amélioration et extension de la disponibilité des données SIG pour une utilisation dans le secteur de l'environnement.

Résultat 4.1.3 : Intégration des données SIG dans les processus nationaux d'évaluation des incidences sur l'environnement, de surveillance de l'environnement et d'établissement de rapports sur l'environnement.

**Composante 5 : Formation à la défense des politiques pour les responsables de l'environnement sur la base de données environnementales.**

Résultat 5.1 : Renforcement des capacités de plaidoyer / approches et produits de communication adaptés pour les décideurs. Le plaidoyer pour l'utilisation des résultats, rapports et données existants est faible. Les PIP ont demandé un soutien pour accroître l'utilisation. Une plus grande attention sera accordée à cet aspect et davantage de formations seront dispensées aux décideurs.

Résultat 5.1.1 : Renforcement des capacités de plaidoyer.

Résultat 5.1.2 : Produits de communication sur mesure pour atteindre les décideurs.  
Résultat 5.1.3 : Stratégie d'engagement des médias.

Illustration 3 Amélioration des résultats environnementaux grâce à une décision éclairée.



### Alignement avec les domaines d'intervention du FEM

Le projet Données sur l'environnement dans le Pacifique permettra de décloisonner les secteurs et de relever des défis interdépendants, notamment la perte de biodiversité, la disponibilité de l'eau douce, la dégradation des sols, la pollution et le changement climatique. Grâce à la mise en œuvre du projet Données environnementales du Pacifique, la gestion intégrée des paysages terrestres et marins sera améliorée par la collaboration multisectorielle et la promotion du changement. Avec le double mandat de conservation et de résilience au changement climatique, le PROE et les points focaux du PROE dans les secteurs de l'environnement et du climat accéléreront les solutions naturelles à l'urgence climatique actuelle. En travaillant à travers des secteurs de l'eau, de l'environnement et du climat, cette intervention travaillera au niveau du paysage pour aborder les questions de sécurité de l'eau et atténuer la sécheresse, afin de garantir un approvisionnement en eau propre et stable pour les populations du Pacifique.

### Raisonnement des coûts différentiels/supplémentaires et contribution attendue par rapport au scénario de référence

Sans l'intervention des 8 pays membres du FEM, le soutien régional nécessaire à l'établissement de rapports cohérents et à jour diminuera, ce qui affectera le développement des SoE nationaux et des SNAGE et influencera les politiques, la législation et les réglementations nécessaires pour soutenir le suivi, la collecte de données sur le terrain, le portail de données et la sensibilisation à la gestion des données. Des domaines tels que les normes environnementales et la gestion des données resteront incomplets et inadéquats et affecteront la qualité des données et informations utilisées dans la prise de décision et le développement de politiques.

Grâce à la mise en œuvre de ce projet avec les ressources fournies par les pays membres du FEM 8 STAR, 300 000 dollars US seront alloués par chacun des 14 pays insulaires du Pacifique, soit un total de 4,2 millions sur 5 ans, avec la contribution des 14 pays insulaires du Pacifique. Les capacités seront renforcées en matière de suivi et de collecte de données classées, de meilleure utilisation, d'amélioration et d'expansion de l'utilisation du SIG pour la collecte et l'analyse des données et la défense des politiques. Le projet complet de données sur l'environnement du Pacifique nécessitera une contribution de la part des pays membres de la programmation de l'allocation GEF STAR.

### Avantages environnementaux mondiaux (GEFTF) et avantages liés à l'adaptation.

Le suivi des données et le compte rendu des engagements internationaux au niveau national et régional sur la réalisation des ODD et les progrès des AME restent une priorité pour la région Pacifique. Cela fournira une plateforme pour une collaboration solide avec les partenaires régionaux, les organisations

internationales et les pays afin de prendre les bonnes décisions pour faire face au déclin de la biodiversité, du climat, de la santé des terres et des sols, de la santé des océans, des ressources en eau douce, de la pêche et de la présence de produits chimiques dangereux. Compte tenu de l'augmentation de la population, de la croissance de la classe moyenne, des conflits armés, de l'exode rural, des inégalités, des modes de consommation non durables et d'autres facteurs de stress, il est inévitable que les tendances au déclin soient encore aggravées par l'effondrement des systèmes alimentaires, énergétiques, urbains, sanitaires et naturels qui, à leur tour, sous-tendent le développement humain. Un environnement sain est le fondement du développement économique et social. Sans un environnement sain, la santé et le bien-être de l'homme seront inévitablement compromis. Dans cette optique, le travail du FEM est plus que jamais essentiel pour restaurer la santé de l'environnement qui sous-tend la santé et le bien-être des personnes.

La perte de la biodiversité et des services écosystémiques qui lui sont associés n'a pas été inversée et menace le bien-être humain à bien des égards. Les océans sont de plus en plus menacés par le changement climatique et l'acidification qui y est associée, la disparition des récifs coralliens, la surpêche et la pollution, ce qui nécessite des efforts plus importants que ceux déployés à ce jour. Les systèmes d'eau douce, y compris les systèmes d'eau douce transfrontaliers qui sous-tendent et relient les écosystèmes, la santé humaine et les secteurs économiques clés, s'épuisent rapidement, menaçant les moyens de subsistance et déclenchant des conflits.

Le projet s'inscrit dans le cadre du mandat du FEM, qui est d'aider les pays en développement à respecter leurs engagements en matière d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Ces accords sont à la base du développement durable et sont essentiels pour éviter que les pays et la communauté du développement ne perdent leurs acquis en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des moyens de subsistance.

### **Innovation, durabilité et potentiel de mise à l'échelle**

Ce projet renforcera l'engagement d'autres secteurs en dehors du ministère de l'Environnement dans des domaines d'intervention communs. Ce processus a commencé avec certains pays membres et le projet fera progresser son adoption au niveau national.

L'accès à des données et des informations de qualité pour soutenir la prise de décision est un défi mondial. Des progrès ont été réalisés dans les PIP pour relever ce défi mondial, mais ils doivent être renforcés et étendus. Plus précisément, les premières mesures visant à résoudre ces problèmes de longue date, tant dans la région du Pacifique qu'au niveau mondial, ont été prises par la mise en place du portail environnemental du Pacifique (PEP), y compris une série de processus nationaux pour le rapport sur l'état de l'environnement (SoE) et le développement de la stratégie nationale de gestion de l'environnement (SNAGE). Grâce à ces approches innovantes, les pays insulaires du Pacifique établissent des pratiques de bonne gouvernance dans le secteur de l'environnement. Plusieurs obstacles doivent encore être surmontés pour réaliser pleinement le potentiel du partage et de l'utilisation des données multisectorielles pour le développement durable.

Le projet vise à renforcer la collaboration intersectorielle, régionale et internationale sur les problèmes environnementaux communs, le partage d'informations non seulement entre les secteurs au sein des pays mais aussi au sein des régions et entre les organisations régionales, comme le PROE et la CPS. Ce projet vise à éliminer les blocages du système et à soutenir la croissance d'une communauté de données ouvertes, en appliquant les meilleures informations disponibles dans la région du Pacifique aux problèmes environnementaux les plus urgents auxquels sont confrontées les nations insulaires du Pacifique.

L'une des solutions innovantes est l'utilisation de la technologie, notamment le réseau du portail environnemental du Pacifique (PEP), les outils de déclaration des indicateurs et les outils en ligne communs développés pour réutiliser les indicateurs nationaux pour les engagements de déclaration de plusieurs pays. Ce projet impliquera l'utilisation d'outils numériques pour aider à la collecte, au

rassemblement, à l'analyse et au partage des données qui rendront la tâche plus facile et complète. Un renforcement des capacités et une formation ciblés des pays participants seront menés sur la collecte de données sur le terrain en utilisant la technologie pour soutenir l'outil de collecte de données.

Transformation des pratiques commerciales pour fournir des informations plus accessibles et développement d'une communauté de données ouvertes et d'agents gouvernementaux actifs des îles du Pacifique travaillant en collaboration de manière ouverte pour résoudre les problèmes environnementaux.

### **Consultation et engagement des parties prenantes**

Les parties prenantes seront consultées et engagées tout au long de la durée de vie du projet. Certaines des approches qui seront suivies sont décrites ci-dessous

- Réunions du comité de pilotage du projet (PSC) : Les réunions du PSC se tiendront tous les trimestres et seront similaires à celles du comité de pilotage établi dans le cadre d'Inform One. Le comité de pilotage du projet sera convoqué par l'équipe de coordination du projet Inform et ses membres seront des représentants des sous-régions. La réunion du CSP comprendra des mécanismes spéciaux pour examiner et traiter les préoccupations des membres, et en particulier des groupes défavorisés.
- Ateliers annuels de planification du travail et du budget : ces ateliers serviront également à examiner les progrès réalisés au cours de l'année précédente, y compris l'identification des causes des retards potentiels. Ces ateliers contiendront des dispositions spéciales pour donner l'occasion aux membres de présenter leurs points de vue et d'exprimer leurs priorités. Les rapports de ces ateliers seront largement diffusés.
- Ateliers : Des ateliers seront organisés afin d'obtenir des contributions structurées des parties prenantes et de prendre des décisions sur les produits livrables des projets, tels que les politiques, les lois et les règlements révisés, les objectifs du NILUP LDC et autres. Les ateliers seront largement utilisés tout au long du projet et seront organisés de manière inclusive. Le compte rendu des ateliers sera obligatoire et sera le devoir de l'équipe du projet Inform. Les dispositions spéciales visant à faciliter la participation réelle des groupes défavorisés seront renforcées.
- Campagne de sensibilisation : Le projet mènera des campagnes de sensibilisation sur le contenu clé du projet. Les campagnes de sensibilisation cibleront les décideurs, les ministères, les agences CORP, les partenaires et les institutions.
- Formations : Le projet a une forte composante de développement des capacités dont les formations sont un élément central. La formation se concentrera sur les principaux bénéficiaires du projet, ainsi que sur les exécutants du projet, y compris plusieurs autres agences gouvernementales.

Après la phase de lancement, la phase de mise en œuvre prévoit un engagement continu des parties prenantes tout au long de la durée de vie du projet. La mise en œuvre du projet nécessite un engagement des parties prenantes personnalisé, non seulement en termes de formats adaptés aux besoins spécifiques des parties prenantes concernées.

### **Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

Le projet sera aligné sur la politique de genre du PROE ainsi que sur les exigences de la politique de genre nationale. Il associe le développement durable à la participation active des femmes aux décisions économiques et politiques, à l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe et à l'accès des femmes aux données et aux informations qui leur permettront de prendre des décisions en connaissance de cause.

La composante 2 sur la collecte de données sur le terrain cherchera à recueillir des données détaillées par sexe dans la mesure du possible afin de permettre une analyse et des conclusions ventilées par sexe pour informer les interventions appropriées à prendre.

L'objectif principal du projet est de développer la communauté des données ouvertes du Pacifique. Une composante majeure de la communauté de pratique des données ouvertes sera de développer un dialogue et de favoriser l'utilisation des données pour mieux illustrer l'intersection entre le genre et l'environnement.

### **Risques**

La perte de l'élan, du soutien régional et de l'engagement des pays membres et des partenaires régionaux sera un risque associé au projet, mais il sera très faible.

Risques liés au changement climatique : Le risque de changement climatique du projet sera très faible, mais les données collectées aideront les pays membres, les organisations régionales et les partenaires à prendre des décisions durables.

Autres risques environnementaux :

Les risques liés à la durabilité environnementale des investissements du projet sont faibles. Le projet contribuera à une meilleure gestion et protection des données environnementales et à la planification.

Risques sociaux et politiques : Il est très probable que les résultats obtenus dans la création d'un environnement politique, juridique et réglementaire favorable à la gestion durable des données et de l'information ainsi qu'à la protection et à la planification de l'environnement soient maintenus. Les risques de durabilité liés à l'adoption de la plupart des lois du projet au-delà de sa durée de vie devraient être tout au plus modérés, car elles seront élaborées en fonction des besoins des membres et du PROE en tant qu'organisation.

### **Coordination**

Le PROE aura la responsabilité générale de coordonner tous les aspects de la mise en œuvre du projet, y compris le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (MEL), dans le cadre de sa responsabilité générale de coordination de la mise en œuvre du plan stratégique du PROE, qui comprend la gouvernance environnementale et la prise de décision éclairée grâce à une meilleure utilisation des données. Un comité de pilotage sera établi avec des membres des 14 nations insulaires du Pacifique, des donateurs et des partenaires de mise en œuvre ainsi que des programmes du PROE.

### **Cohérence avec les priorités nationales**

Le projet contribuera à d'autres priorités nationales telles que le plan national de gestion des déchets, les stratégies nationales de gestion environnementale, le renforcement de la gestion et de l'interprétation des données pour une meilleure prise de décision.

Plan d'action de la stratégie nationale pour la biodiversité (NBSAP) - Il aidera les pays membres à développer des stratégies, plans ou programmes nationaux pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique qui seront intégrés dans des plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels appropriés et pertinents, ainsi qu'à suivre les progrès accomplis pour atteindre les objectifs et engagements nationaux.

Rapport national de la CDB - Le programme contribuera à ce que les pays membres utilisent les données et les informations collectées et stockées dans le centre pour élaborer et soumettre en temps voulu les rapports de la CDB. Les pays membres développeront l'utilisation du rapport sur l'état de l'environnement (SoE) pour compiler les rapports nationaux de la CDB. Le système aidera les acteurs concernés (par exemple, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales spécialisées et les organismes scientifiques) à formuler des stratégies et des programmes ciblés pour aider les parties, individuellement ou collectivement, à mettre en œuvre la Convention. Cela aidera également les parties individuelles ou les groupes de parties à identifier les questions communes à traiter, facilitant ainsi le développement d'initiatives régionales rentables et se soutenant mutuellement pour la mise en œuvre.

Les données et les informations obtenues seront utiles pour les rapports des pays membres et des partenaires dans le cadre des MEAS suivants

- Convention sur la diversité biologique (CDB)
- Rapport national du protocole de Carthagène
- Rapport national du protocole de Nagoya
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm
- Évaluation initiale de Minamata (MIA)
- Plan national de mise en œuvre de Stockholm (PNM)
- Convention de Waigani
- Convention de Nouméa

### **Gestion des connaissances**

L'objectif du programme est d'améliorer l'utilisation des données pour la prise de décision et la gestion des connaissances fait partie intégrante du projet, le réseau PEP servant de centre de gestion et de partage des connaissances au niveau régional.

### **Informations additionnelles**

Directeur du programme de surveillance de l'environnement et de la gouvernance ; et Inform Project Manager

Programme de surveillance et de gouvernance de l'environnement (EMG).